

Bulletin de liaison

N°43 – mars 2024



Pétion-Ville, marché de rue

EDITORIAL

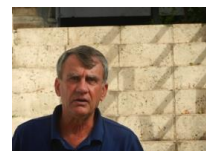
On croyait avoir atteint le fonds, et pourtant la situation continue de se dégrader dans le pays et particulièrement dans la zone métropolitaine de Port au Prince. Un Gouvernement aux abonnés absents, une police débordée par des gangs très armés et suffisamment nombreux quand ils s'allient pour détruire et brûler des commissariats de police, envahir les deux plus grandes prisons du pays libérant plus de 4000 prisonniers dont des chefs de gangs, « déchouquer » des entreprises privées, saccager des succursales de banque dans la commune de la Croix des Bouquets, faire fuir les habitants de leurs maisons... On ne compte plus les morts par arme à feu, les blessés qui submergent les quelques hôpitaux encore fonctionnels, les kidnappings contre rançon, les femmes victimes de viols. L'état d'urgence est décrété dans la capitale pour permettre à la police de se réorganiser... l'aéroport a dû être fermé au début du mois de mars du fait de nombreux tirs aux alentours. Les brigades populaires sont réactivées dans les quartiers avec des barricades dans les rues pour contrôler tous les passages et empêcher les gangs d'avancer dans les zones encore « libres ». La République dominicaine a fermé sa frontière.

Le Premier Ministre est allé au Kenya fin février pour signer un accord bilatéral devant permettre à la force kenyane de venir en Haïti (1000 hommes), cette force sera secondée par d'autres troupes venant du Sénégal, du Bénin, de certaines îles des Caraïbes et de quelques pays d'Amérique latine et centrale. On ne connaît pas encore les dates pour cette intervention internationale. Par ailleurs le Premier Ministre ne peut pas rentrer en Haïti car l'aéroport est fermé, et la République dominicaine ne l'a pas autorisé à atterrir à St Domingue. Il serait actuellement à Porto Rico.

La population de la zone métropolitaine est, dans ce contexte, soumise à un stress de plus en plus important. Les commerçants du grand marché Salomon (en bas de la ville de Port au Prince) ont dû fuir et se sont réfugiés dans des quartiers avoisinants (Croix Desprez, Monjwa, Debussy). Les écoles sont fermées.

Nous restons très à l'écoute des familles et des jeunes que nous accompagnons, et répondons dans la mesure du possible à leurs demandes particulièrement en matière de nourriture (les prix ont flambé) et de santé, mais aussi d'appui aux activités génératrices de revenus, de démarches administratives pour ceux qui envisagent un départ à l'étranger.

Le Président, Gilles Champetier de Ribes



Les gangs envahissent petit à petit la capitale



Rue barrée par les riverains pour éviter les intrusions de gangs



La population souffre



Quelques familles et jeunes soutenus par l'ahfadem

Quelle leçon de vie nous donnent ces familles haïtiennes, qui malgré l'insécurité, leur peu de ressources, l'absence habituelle d'accès à l'électricité et à l'eau potable, montrent une résilience exceptionnelle.

Néhémie 8 ans en CE1 et son Oncle Abdias, et une autre partie de la famille (sœurs et neveux et nièces d'Abdias)



Steve suit une formation universitaire par internet en programmation informatique avec la Brigham Young University de l'Idaho ; nous lui avons mis à disposition tout l'équipement nécessaire : ordinateur, écouteurs, smartphone, batterie alimentée par panneau solaire, abonnement internet et quelques livres. Il a d'excellents résultats à ses contrôles continus.



Fabienne 14 ans en classe de 4ème

Fortusmé 23 ans en formation professionnelle informatique, avec son petit frère et sa mère



Dorah (formation professionnelle cuisine), Dany (classe de 5ème), Renato (maternelle), Sonia, Wilvide (CM2)



Ricardo et son fils Renato, Wilמידe et Dany



Repas en famille



La cuisine, et quelques réserves alimentaires



L'artisanat haïtien reste bien vivant (artisanat en fête, octobre 2023)



Pour faire un don

Les dons peuvent être faits de la façon suivante :

Paiement par virement bancaire en Haïti : à l'ordre de l'AHFADEM, Banque SOGEBANK agence de Turgeau, Port au Prince, code swift/BIC : SOGHHTPP, compte en US\$ n° 190003475

Pour permettre la déduction fiscale en France (déduction de 66%), l'AHFADEM a une ONG relais à Paris : Oeuvres militia christi. Le paiement doit se faire alors

- *par chèque à l'ordre de « Oeuvres militia christi », accompagné d'une note précisant que la somme est pour l'AHFADEM et précisant les coordonnées postales et email du donateur ; le tout envoyé au trésorier Mr Jacques Derré 4, place de la Potence, 28 210 Faverolles, ou au Président, Mr Gérard Gleizes, 4 rue Albert Samain, 75017 PARIS.*

- *ou par virement bancaire (en nous tenant informés par email de votre virement) à « Oeuvres Militia Christi », BNP, Agence Paris Porte de Champerret 3, Boulevard Gouvion Saint Cyr 75 017 Paris.*

Code banque 30004, Code guichet 00783, N° de compte 00000089158, Clé Rib 01

N° IBAN FR 76 3000 4007 8300 0000 8915 801

BIC : BNP AFR PPP CE

Oeuvres militia christi assurera ensuite le transfert sur le compte de l'AHFADEM et enverra en début de l'année suivante un reçu fiscal à chaque donateur.

Merci de mettre à jour votre adresse email auprès de l'ahfadem pour recevoir le bulletin et le reçu fiscal.



AHFADEM – siège social rue Desprez, Pacot, Port au Prince, HAITI

Email : ahfadem@yahoo.fr

Site : www.ahfadem.net